

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 27 septembre 2013

Pharmacies : mouvement de grève dans l'organisation des services de garde et d'urgence

La Préfecture du département de l'Hérault et l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon ont été informées par le Syndicat des Pharmaciens de l'Hérault (SPH) que le tableau de gardes et astreintes ne serait plus établi à compter du 2 septembre 2013.

De fait, les services de garde et d'urgence des pharmacies du département (la nuit de 20h00 à 08h00 et les dimanches et jours fériés de 08h00 à 20h00) ne seront plus organisés par ces professionnels et l'information ne sera plus accessible sur le serveur 3237, qui indique usuellement la pharmacie chargée d'assurer la garde par secteur durant les nuits, dimanches et jours fériés.

Dans cette perspective, la Préfecture de l'Hérault et l'ARS organiseront le service de garde et d'urgence.

Pour connaître la pharmacie de garde de votre secteur à compter du 2 septembre 2013, vous pouvez :

- consulter le site de l'ARS www.ars.languedocroussillon.sante.fr
- prendre contact avec le commissariat ou la gendarmerie le plus proche de votre domicile

Contacts presse :

ARS - Sébastien PAGEAU : 04 67 07 20 14 ; sebastien.pageau@ars.sante.fr
Préfecture de l'Hérault : 04 67 61 61 25 ; communication@herault.gouv.fr



—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—